

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-010

OBJET :

Sécurisation du sentier des Bords de
Dranse au Vernay-Bron – Demande
de subvention au CD74

L'an deux mil vingt-six, le 20 janvier, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 14 janvier 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, GALLAY Cyrille, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procurations ont été données :

- par Mme LEFANT Myriam à BÉARD Patrick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente fait part aux membres du conseil communautaire du projet de sécurisation du sentier des Bords de Dranse au niveau du Vernay-Bron à Saint Jean d'Aulps pour un montant estimé à 34 500 € HT. Elle souligne que, s'agissant d'un sentier inscrit au PDIPR, ce projet est éligible à une aide du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Résultat du vote :

votants :25
pour :25
contre :00
abstention :00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet de sécurisation du sentier des Bords de Dranse au niveau du Vernay-Bron à Saint Jean d'Aulps pour un montant estimé à 34 500 € HT,
- **valide** le plan de financement suivant :

▫ CD74 (50 %)	17 250,00 €
▫ autofinancement CCHC (50 %)	17 250,00 €
- **sollicite** le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour l'obtention d'une aide de 17 250 € pour ce projet,
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMELa Présidente
Yannick TRABICHETLe secrétaire de séance
Gérald LOMBARD